

Milquet veut des partenariats public-privé dans la culture

Pour pallier la faiblesse des moyens publics, la ministre de la Culture entend faire appel au monde économique, notamment via l'extension du système de tax shelter aux arts de la scène.

DIDIER BÉCLARD

Première invitée politique du tout nouveau Cercle Chapel, la ministre de la Culture de la Communauté française, Joëlle Milquet, avait conscience qu'elle s'adressait à un public d'entrepreneurs et avait un message à leur faire passer: elle a l'intention de renforcer le lien entre le monde culturel et le monde économique, en évitant toutefois les dérives d'une marchandisation de la culture.

Considérant notamment que la culture est un moteur de déploiement économique, elle se demande comment doper l'offre culturelle. D'abord par des politiques pu-

bliques dynamiques.

Mais en temps d'austérité, ce sont les politiques culturelles qui pâtissent le plus, il ne faut donc pas attendre de refinancement majeur de la part du public. La ministre préconise de trouver un nouveau rapport avec le monde économique pour pallier cette faiblesse.

Parmi les éléments envisagés par Joëlle Milquet figure l'intégration de la dimension managériale dans la formation des artistes pour les aider à se déployer. Elle entend également imposer dans les contrats programmes d'autres types de rapport à l'argent. Entendez: les institutions culturelles ne doivent ne plus compter uniquement sur

les subsides publics. La ministre compte même lancer de nouveaux théâtres avec des investisseurs privés.

À la fin de la législature précédente, Communautés flamande et française avaient si-

gné un accord de coopération culturelle qui ne demande qu'à se concrétiser. Joëlle Milquet a de «vrais projets avec Sven Gatz», le ministre flamand de la Culture. Parmi ceux-ci, monter au Fédéral pour lui demander de repenser le mécénat, notamment en reconnaissant la mise à disposition de lieux comme une forme de mécénat, ce qui n'est pas le cas actuellement. Elle souhaite aussi demander d'alléger le processus d'agrément fiscal et l'extension du système du tax shelter aux arts du spectacle.

Une coupole «économie-culture» se penchera sur ces pistes à la fin de l'année.

Joëlle Milquet compte lancer de nouveaux théâtres avec des investisseurs privés.